

PROCEDURE DE CANDIDATURE MASTER 1 SCIENCES ET SANTE ou MASTER 1 SCIENCES DU MEDICAMENT ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022

A l'attention des étudiants de 1^{ER} CYCLE et 2ND CYCLE

Première vague de candidature : du lundi 19 avril 2021 au mardi 24 août 2021 inclus

La candidature à l'UE par les étudiants se fera via MADOC sous forme de formulaire à compléter

Accès au formulaire (vous devez utiliser vos identifiants Madoc) :

<http://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=38103>

Aucune candidature effectuée directement auprès des responsables d'UE ne sera prise en compte.

Transmission des listes des candidatures aux responsables d'UE le lundi 30 août 2021.

Retour de ces listes à la scolarité le lundi 06 septembre 2021.

1^{er} affichage des listes des étudiants retenus par UE le **Mardi 07 septembre 2021**.

Deuxième vague de candidature : du mercredi 08 septembre 2021 au lundi 13 septembre 2021 inclus

Pour les étudiants non retenus lors de la première vague de candidature, une nouvelle campagne sera lancée pour les UE n'ayant pas atteint leurs capacités d'accueil et pourront candidater à nouveau.

Deuxième transmission des listes aux responsables d'UE le mardi 14 septembre 2021.

Retour des listes de candidatures acceptées à la scolarité et 2nd affichage des listes définitives des étudiants retenus pour chacune des UE le **vendredi 17 septembre 2021**.

Inscription administrative et règlement des droits Universitaires du 08 au 30 septembre 2021
pour l'ensemble des étudiants de 1^{er} cycle et 2nd cycle, dont la candidature a été acceptée.
Se présenter au Bureau des Inscriptions (Bureau D - Scolarité Médecine)

Toute inscription par année universitaire à une UE ou un TER entraîne le paiement des droits universitaires.

Attention, les ETUDIANTS BOURSIERS devront adresser leur demande d'inscription au master par mail à l'adresse : medecine.scolarite@univ-nantes.fr

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page dédiée au Master 1 Biologie Santé sur le lien suivant :

<http://www.univ-nantes.fr/medecine/master1bs>